

Cap sur 2016



Et aussi :



FESTIVITÉS
de fin
d'année



L'ÉTAT CIVIL
de l'année
2015



ZOOM
sur
Bièvre-Isère Communauté



RETOUR
sur
2015



Infos pratiques

SECRETARIAT DE MAIRIE

Place de la Mairie
38260 Gillonnay
☎ 04 74 20 53 44
Fax : 04 74 20 49 69



À noter

La nouvelle adresse courriel de la mairie :

mairie@gillonnay.fr

Pour vos démarches administratives (déclarations d'état civil, papiers d'identité, documents d'urbanisme...) le secrétariat est ouvert au public :

- lundi : 10h - 12h
- mardi : 10h - 12h et 16h - 18h30
- **mercredi : 13h30 - 16h30 (nouveau)**
- jeudi : 10h - 12h
- vendredi : 10h - 12h et 15h - 18h.

i Le maire et les adjoints reçoivent sur rendez-vous.

NUMÉROS UTILES

École04 74 20 24 27
 Bibliothèque.....04 74 20 52 23
 Association des familles .04 74 20 31 03
 Service des eaux.....04 74 20 86 73
 Bièvre Isère Communauté.04 76 93 51 46
 SOS médecin04 38 70 17 01
 Gendarmerie.....17
 Pompiers18
 SAMU15

HORAIRES DE PÔLE EMPLOI

À compter du 8 février, Pôle Emploi modifie ses horaires pour mieux personnaliser ses services.

- Accueil en accès libre : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30
- Accueil sur rendez-vous : du lundi au jeudi de 12h30 à 16h15
- Fermeture au public : le vendredi après-midi

i Les personnes peuvent contacter leur conseiller à l'adresse courriel figurant dans leur espace personnel sur pole-emploi.fr

FORMATION AU COMPOSTAGE

Le SICTOM de la Bièvre organise une formation gratuite à destination des habitants désireux de se perfectionner à la technique du compostage. Elle sera animée par un formateur professionnel, et aura lieu en 2 temps : les 27 avril et 30 mai de 18h à 21h.

i ☎ 04 74 53 82 32
✉ lucile.curty@sictom-bievre.fr

DÉCHETS MÉNAGERS ET RECYCLAGE



Collecte des **ordures ménagères**
Elle a lieu le jeudi matin à partir de 3h00. Si le jeudi est férié, la collecte est en général reportée au lendemain.



Emplacements des **conteneurs de tri sélectif** :

- place de la vogue
- près des HLM, rue de Battines
- place de la mairie, pour les vêtements et chaussures.



Déchèterie des Charpillates à La Côte Saint-André

- lundi : 14h - 18h
- mardi, jeudi, vendredi : 9h - 12h et 14h - 18h
- mercredi et samedi : 9h - 18h.

Déchets acceptés : déchets verts, encombrants, déblais et gravats, batteries auto, huiles ménagères et minérales, métaux ferreux, papiers et cartons, pneus, bois, polystyrène, produits phytosanitaires, peintures, ampoules et néons, radiographies, plastiques et PVC, déchets d'équipements électriques et électroniques, vêtements et chaussures.
☎ 04 74 20 33 03.

Déchèterie du Liers à Nantoin

- lundi, jeudi et samedi : 9h - 12h
 - mardi : 14h - 18h
 - samedi : 9h - 12h et 14h - 18h
- ☎ 04 74 54 13 73.



Feux de déchets verts
Le brûlage de tous les déchets verts ou autres, à l'air libre ou à l'aide d'incinérateur, ainsi que les feux sont strictement interdits, en application des dispositions du Code de l'Environnement et du Règlement Sanitaire Départemental. *Arrêté préfectoral du 18 novembre 2013.*



TRANSPORTS

Services SNCF

Gare la plus proche : Le Grand Lemps. Nombreux trains le matin et soir en direction de Grenoble et Lyon.

Billetterie de l'office de tourisme

Informations, édition de billets, réservations train + hôtel + voiture... la billetterie SNCF offre tous les services d'une gare. Possibilité de retirer les billets commandés sur Internet.

Ouvert : mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h, mercredi de 9h à 12h30.

Lundi : informations et prise de commandes de billets par mail ou téléphone de 9h à 11h30.

5, place Berlioz 38260 La Côte-Saint-André

i ☎ 04 74 20 48 80
✉ sncf@bievre-isere.com

Aéroport Grenoble St-Geoirs

Il accueille, principalement en hiver et au printemps, des vols vers de nombreuses destinations en France, au Royaume-Uni, en Irlande, en Europe du Nord... ainsi que des services de navettes vers Grenoble et les principales stations de ski.

i 🌐 www.grenoble-airport.com

Services Transisère (car)

Ligne 7330 : La Côte S'-André - Grenoble
Dessert les communes de Gillonnay, Saint-Hilaire de la Côte, La Frette, Bévenais, Le Grand Lemps, Colombe, Rives, Saint-Egrève, et Voreppe.

Gillonnay → Grenoble		Grenoble → Gillonnay	
6h38	7h40 ⁽¹⁾	7h25	8h10 ⁽⁴⁾
7h03	8h15 ⁽¹⁾	12h15	13h12 ⁽²⁾
8h38	9h35 ⁽²⁾	16h50	17h47 ⁽²⁾
13h48	14h45 ⁽²⁾	17h20	18h17 ⁽¹⁾
17h13	18h00 ⁽³⁾	18h00	18h57 ⁽²⁾

Horaires période scolaire : (1) : lundi au vendredi, (2) : lundi au samedi, (3) : vendredi, (4) : lundi,

Des lignes au départ de La Côte Saint-André desservent d'autres destinations.

i Horaires complets disponibles à la mairie ou à l'office de tourisme, au ☎ 0820 08 38 38 (0,118 €/min) ou sur 🌐 www.transisere.fr

À noter : Pratique et économique, le ticket « PASS 1 jour » permet de circuler toute la journée sur le réseau Transisère. Il est vendu exclusivement sur support OûRa.



L'année 2015 s'est achevée comme elle avait commencé, avec une actualité dramatique qui a endeuillé notre pays. Si ces événements tragiques n'ont pas vraiment eu d'impact sur la vie quotidienne de notre petit village, ils n'en ont pas moins fortement marqué nos esprits.

L'année 2016 est maintenant bien engagée. Dans la commune, elle s'inscrit dans la continuité de la précédente. En 2015, l'équipe municipale avait principalement axé son travail sur la réduction des dépenses de fonctionnement, la restructuration des Nouvelles Activités Périscolaires avec l'Association des familles et les habituels travaux d'entretien de la voirie et des bâtiments communaux. Le principal investissement a concerné l'aménagement de sécurité sur la portion de la route de Brézins comprise entre le chemin de Lemps et le centre du village. Vous trouverez le détail de tout cela dans les pages qui suivent.

L'année 2016 sera aussi marquée par l'évolution de l'intercommunalité. Au premier janvier, Bièvre-Isère Communauté fusionnait avec le Pays Saint-Jeannais. Ce sont donc maintenant cinquante-cinq communes qui travailleront ensemble au sein de cette nouvelle entité. Cette fusion s'accompagnera d'un accroissement des compétences de l'intercommunalité.

Comme nous l'avons toujours fait, nous participerons d'une façon active aux commissions intercommunales, notamment celle concernant l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal qui se substituera aux documents d'urbanismes actuellement appliqués.

Souhaitons que ces nouvelles perspectives nous permettent de satisfaire au mieux vos attentes. Nous y mettrons l'énergie nécessaire !

Jean-Louis Didier
Maire

BULLETIN MUNICIPAL de la Commune de Gillonnay

Directeur de publication
Jean-Louis Didier, maire.

Conception, rédaction et mise en page
Mathias Allély, Marie-Françoise Rattier.

Photos
Marie-Françoise Rattier, Mathias Allély,
SICTOM de la Bièvre, C^{ie} de l'arbre, Jean
Petit, Claudine Guillaud, Bièvre Isère
Communauté.

Comité de lecture
Francine Ehrler, Claudine Guillaud,
Florence Marion, Emmanuelle Pinto.

Couverture
La place de la mairie illuminée.

Impression
Imprimerie Rochat, La Côte-Saint-André.

avril
2016

Dans ce numéro :

Infos pratiques	p.2	Des nouvelles des associations .	p.8
Éditorial, sommaire	p.3	La vie culturelle	p.9
Festivités de fin d'année.	p.4	Gros plan :	
Noël à l'école	p.5	l'intercommunalité et ses actions	
La vie de la commune	p.6 et 7	p.10 et 11
		2015 en images	p.12



Les festivités de fin d'année

LES VŒUX DU MAIRE AUX HABITANTS

Près d'une centaine de personnes se retrouvait le samedi 9 janvier à la salle des fêtes pour la cérémonie des vœux.

« Une occasion de rencontrer la population dans un cadre convivial et festif », déclarait le maire Jean-Louis Didier qui débutait son propos en énumérant les réalisations de l'année. Il mentionnait la renégociation des divers contrats souscrits par la commune, le travail sur les supports de communication. Il énumérait les travaux réalisés sur les bâtiments communaux, la voirie et sur les cours d'eaux pour réduire les risques d'inondations et permettre l'avancement des dossiers en cours. Après avoir remercié les bénévoles et les personnes investis dans la vie du village, le premier édile concluait son propos en évoquant l'avenir d'une intercommunalité en constante mutation.

La cérémonie se poursuivait par la remise aux nouveaux habitants de la mallette élaborée à leur intention et par la projection d'un diaporama relatant les événements de l'année. Elle se clôturait autour d'un buffet convivial.



LE CCAS INVITE LES AÎNÉS DU VILLAGE...

Pour cause d'élection, le repas offert aux aînés du village par le Centre Communal d'Action Sociale avait cette année été avancé au dernier dimanche de novembre.

Ce jour là, 90 convives avaient pris place autour des tables de la salle des fêtes fleurie par Emmanuel Valentin.



Sur les tables joliment dressées avaient été disposés les menus et décorations confectionnés par les enfants pendant les ateliers créatifs des NAP. Le savoureux repas confectionné par le charcutier-traiteur Giron, installé à Gillonnay, était servi, comme le veut la tradition, par les conscrits du village.

À l'heure du dessert, les convives se succédaient au micro pour entonner une chanson ou raconter une histoire drôle.

Un moment de convivialité et de partage auquel, confiait le maire Jean-Louis Didier, « la municipalité reste très attachée ».



... ET OFFRE DES COLIS GOURMANDS

Quinze jours plus tard, une trentaine de colis gourmands étaient offerts aux personnes de plus de 75 ans n'ayant pas pu participer au repas. La distribution était assurée par les membres du conseil municipal et du CCAS, au domicile des bénéficiaires ou à l'Ehpad.

Des rencontres toujours appréciées, prétextes à échanges de nouvelles et rappels de souvenirs.





DES ATELIERS LUDIQUES POUR PRÉPARER NOËL

Toujours très attendus, les ateliers de Noël organisés traditionnellement par l'école avant les vacances, avec le soutien du Sou des écoles ont cette année encore, tenu toutes leurs promesses.

Dès le début de la matinée, les enfants répartis par groupes, tous âges confondus, se dirigeaient vers les différentes activités encadrées par les enseignantes, le personnel de l'Association des familles, l'équipe du Sou des écoles et des parents d'élèves. La confection de sablés et de confiseries, de cartes de vœux et de décorations, les chants, contes de Noël, jeux de société... ont ravi les enfants, tout de suite séduits par l'ambiance.

En fin d'après-midi, tous se retrouvaient à la salle des fêtes pour déguster les douceurs préparées le matin. Avant d'accueillir avec enthousiasme un Père Noël chargé de cadeaux offerts aux classes par le Sou des écoles.



L'ASSOCIATION DES FAMILLES FÊTE NOËL

Juste avant les vacances, l'Association des familles fêtait, comme chaque année, Noël. D'abord à midi à la salle des fêtes, en proposant aux enfants déjeunant à la cantine un repas festif ouvert aussi aux parents.

Puis l'après-midi, avec une dernière séance de NAP spéciale Noël. Au programme, des ateliers créatifs de fabrication de décorations en tissu et en laine et de cartes de vœux, des activités sportives et de la zumba.

À cette occasion, l'association offrait un cadeau gourmand à ses animateurs pour les remercier de leur implication.



UN SAPIN ET DES DÉCORATIONS DE NOËL

Outre les décorations des tables du repas du CCAS, les enfants participant aux NAP ont aussi confectionné celles qui décoraient le sapin installé dans le hall d'entrée de la mairie.

Ces décorations originales et très esthétiques ont été réalisées principalement à partir de matériaux de récupération.





COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE



Un public très nombreux assistait, devant le monument aux morts, à la commémoration officielle de l'armistice du 11 novembre 1918 marquant la fin de la Première guerre mondiale.

Le maire Jean-Louis Didier rappelait le lourd tribut payé à l'histoire par la commune qui perdait en quatre ans une quarantaine de jeunes soldats. Puis il donnait lecture des noms des Gillonnais décédés au front en 2015. L'hommage officiel se clôturait par la Marseillaise chantée par les enfants de l'école et reprise en chœur par l'assemblée.

Les personnes présentes étaient ensuite invitées par la mairie à se retrouver à la salle Saint-Maurice pour un moment convivial animé par l'Éveil de Sardieu.

« TÉMOIGNAGES DE LA GRANDE GUERRE »

Depuis plus d'une trentaine d'années, Jean Chaffard Luçon rassemble des documents et témoignages relatifs à la grande et à la petite histoire. Tout comme il l'avait fait l'an dernier à La Côte Saint-André, il exposait à l'occasion du 11 novembre, en salle Saint-Maurice une impressionnante collection d'écrits, correspondances, journaux, armes, décorations et autres objets du quotidien. Une immersion émouvante dans la réalité d'un conflit qui, il y a cent ans, endeuilla l'ensemble du pays.

L'initiative suscitait l'intérêt des nombreux habitants du village présents au vernissage de l'exposition programmée juste avant la commémoration officielle de l'armistice au monument aux morts.

À cette occasion, ils ont pu s'entretenir avec ce collectionneur passionné. Des visites de l'exposition ont également été organisées pour les enfants de l'école.



ÉLECTIONS RÉGIONALES



Les 6 et 13 décembre, les électeurs étaient appelés aux urnes pour élire leurs représentants à la toute nouvelle région Auvergne Rhône-Alpes, née de la fusion entre les deux collectivités, effective au 1er janvier 2016.

Bernard Nardy, qui à chaque scrutin met un point d'honneur à accomplir le premier son devoir de citoyen, ne dérogeait pas à son habitude. Il se présentait dès l'ouverture du bureau de vote pour déposer son bulletin dans l'urne.

L'HOMMAGE CITOYEN DES ENFANTS DE L'ÉCOLE

Le lundi matin 16 novembre après la classe, les enfants de l'école se retrouvaient dans la cour pour un hommage aux victimes des attentats commis à Paris le vendredi précédent.

Rassemblés autour des enseignants, de parents et de représentants de la mairie,

ils entonnaient une Marseillaise suivie d'applaudissements nourris.

Cette cérémonie était accompagnée d'une réflexion sur les questions du terrorisme et de la violence, abordée dans chaque classe, pour mieux répondre aux interrogations et aux inquiétudes des enfants.



INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE

Les parents dont les enfants sont nés en 2013 doivent procéder à leur inscription à l'école pour la rentrée prochaine.

Pour ce faire, ils doivent se présenter au secrétariat de mairie, aux heures d'ouverture, munis du carnet de santé de l'enfant, d'une attestation de domicile et du livret de famille.



ÉTAT-CIVIL 2015

Naissances

Maëlyne, fille d'Antoine MARÉCHAL et Myriam MÉGNIBETO	le 13/01
Hamza, fils de Suleyman YILMAZ et Yeliz TANRIKULU	le 31/01
Elena, fille de Florian PIÉRY et Stéphanie PONCET	le 12/02
Tom, fils de Julien CHARRETON et Claire LAURENT	le 16/05
Mathis, fils de Stéphane RIBAN et Christelle MARILLAT	le 26/09
Léo, fils d'Anthony BORGIS et Julie BOUZON	le 23/10
Hugo, fils de Guillaume NOËL-BARON et Marion QUEROL Y SANCHO	le 16/11
Léandro, fils de Maxime BENOIT et Lucie PARLAGRECO	le 26/11

Mariages

DE SA FERREIRA Gladys et MOUTIER Kévin	le 27/06
BAZAN Alicia et EMERY Jean-Louis	le 10/07
GRIMAUX Stéphanie et JALLUT Denis	le 08/08
BOULLU CHATAIGNER Florence et DIENNET Grégory	le 22/08
CHIPIER Annie et MARTIN Jérémy	le 19/09

Décès

JALLUT Émile	le 27/08
MANNA Claude	le 30/10
NOËL-BARON Gilbert	le 15/11

Décès de personnes natives de Gillonnay

MOLIÈRE Marie née BOULLU	le 23/02
GROS Georgette	le 02/04

UN NOUVEAU PLAN DE LA COMMUNE

Obsolète, le plan de la commune datant d'une quinzaine d'années a été réactualisé et retravaillé au niveau de son graphisme.

Il a depuis été réinstallé à la place de l'ancien, près de la bascule, afin de permettre à chacun de mieux s'orienter dans le village.

En parallèle, une version papier a été éditée. Nous avons le plaisir de vous en offrir un exemplaire avec ce bulletin municipal.



TRAVAUX DE SÉCURISATION SUR LA ROUTE DE BIÈVRE

Les travaux entrepris par la mairie à l'automne dernier sur la portion de la route de la Bièvre située entre la route du Dauphiné et le chemin de Lemps sont maintenant achevés.

Leurs buts sont de sécuriser la progression des personnes empruntant cette voie en créant un cheminement piéton, de ralentir la vitesse souvent excessive des véhicules et de favoriser l'accès et la sortie du lotissement de l'Homme en installant à proximité un plateau surélevé.



Le cheminement piéton sécurisé par la pose de potelets se situe sur le côté Est de la chaussée dans la partie allant du chemin de Lemps au plateau et, sur le côté Ouest, du plateau à la place de la Vogue. Un choix motivé par l'impossibilité de décaler la voirie sur la partie basse de l'aménagement et pour respecter l'écoulement naturel des eaux pluviales, notamment en cas de fortes intempéries, sur la partie haute. Les aménagements seront, au printemps, mis en évidence par la pose d'une résine de couleur.

Le montant des travaux réalisés s'élève à environ 45 000 €, financés à hauteur de 50% par une subvention du Département. Une seconde tranche de travaux devrait être programmée dans le courant de l'année pour relier l'aménagement existant à la place de la mairie.

MOUVEMENT DE PERSONNEL

Depuis trois ans, Françoise Hillairet assure l'entretien journalier des bâtiments communaux.

Suite au départ à la retraite en fin d'année de Josette Gallois, titulaire du poste, elle débutait officiellement en début d'année son stage d'un an, préliminaire à sa titularisation.



FORMATION AUX PREMIERS SECOURS

Suite à la campagne de sensibilisation aux premiers secours mise en place par le ministère de l'intérieur, la mairie propose des formations, comme elle l'avait fait en 2009 et en 2013.

Ces formations, dispensées par l'ESI (Équipe de Secours de l'Isère), auront lieu les mardis et jeudis de 20h30 à 22h30 à la salle des fêtes, du 5 au 14 avril pour la première, du 26 avril au 6 mai pour la seconde.

Leur coût de 60 € sera pris en charge intégralement par la mairie pour les jeunes de 15 à 20 ans, le personnel communal et de l'Association des familles, et pour un membre par association. Pour les autres habitants du village, la mairie assumera la moitié du coût de la formation, les 30 € restant étant à leur charge.

En complément une session de recyclage sera proposée aux habitants titulaires du PSC1 ou de l'AFPS, le samedi 30 avril de 8h30 à 12h. Le coût de 10 € sera pris en charge selon les modalités décrites ci-dessus.



Des nouvelles des associations

VŒUX ET GALETTE GÉANTE À MONTGONTIER

Huit pétales de galette frangipane, quatre cœurs de brioche au sucre, quatre-vingt kilos de pâtes, plus de soixante-dix fèves !

Le 23 janvier, l'école alternative Primevère, installée depuis 2009 à Montgontier réussissait son pari ! Celui de créer un événement festif autour d'un projet tout en saveurs : l'élaboration d'une galette géante sous la houlette de Jean-François Jaume, boulanger-pâtissier à La Frette. Et la proposer à la dégustation à l'occasion de la cérémonie des vœux des associations de l'Espace Montgontier.

Des vœux formulés par son président François Dubanchet qui profitait de la manifestation pour présenter les activités de la maison d'accueil et des différentes associations gravitant autour.

L'initiative séduisait le nombreux public présent convié, après le partage de la galette, à assister au concert donné par Hélène et Jean-Michel dans un florilège de standards de jazz et par Venka, musicien professionnel qui interprétait ses propres compositions.

Pendant ce temps, les enfants pouvaient se divertir en confectionnant une lanterne à partir de canettes métalliques recyclées au cours d'un atelier encadré par les animateurs de l'association Imagin'air.

En parallèle, le comité des fêtes organisait ce même soir sa marche nocturne hivernale. Bénéficiant de conditions climatiques particulièrement agréables, une cinquantaine de personnes s'engageait sur les deux circuits de 5 et 11 km tracés sur les chemins du coteau, jusqu'à Viresalle, pour le plus long des parcours.

Au retour, chacun pouvait se régaler d'une soupe à l'oignon concoctée par l'équipe de l'Espace Montgontier.



ANNIVERSAIRES À L'AUTOMNE ENSOLEILLÉ

En février, plus de soixante dix membres de l'Automne ensoleillé se retrouvaient pour leur assemblée générale présidée par Henriette Berthinier. L'association compte près d'une centaine d'adhérents qui se retrouvent le mardi pour des randonnées et le jeudi pour jouer aux cartes, au scrabble ou aux boules. L'année sera ponctuée de quelques événements, un concours de belote en mars, un repas «grenouilles» et un voyage d'une journée en Camargue en juin. Les bilans adoptés, le bureau était reconduit. Ses membres exprimaient cependant le souhait de passer le relais et faisaient appel aux bonnes volontés pour reprendre le flambeau.

Au terme de la réunion, une soixantaine de convives prenaient place autour des tables pour déguster le repas préparé par Réjane Meillat. Et au moment du dessert fêter, comme le veut la coutume, les anniversaires de l'année : les noces d'or d'Andrée et Gilbert Gatel et les quatre-vingts printemps de Marie-Louise Bret, Henriette Berthinier et Jean Chabrier.



1350 € POUR LE TÉLÉTHON

Une marche aux flambeaux, une paëlla, une buvette...

Le Téléthon, organisé la soirée du 4 décembre, rapportait la somme de 1350 € provenant pour un quart de dons et pour les autres de la recette de la vente de parts de la paella préparée et offerte par le traiteur Guillaud.



TENNIS DE GILLONNAY

La dernière assemblée générale de l'association du tennis de Gillonnay s'est clôturée par une demande de renouvellement du bureau, mais aucune personne présente n'a souhaité se présenter. La décision de mettre en suspens l'association a donc été actée.

Si vous souhaitez avoir accès au terrain, veuillez prendre contact avec le secrétariat de la mairie ou l'ancienne présidente au ☎ 06 31 17 27 74



L'ADMR CHERCHE DES BÉNÉVOLES

L'association d'Aide à Domicile en Milieu Rural du Biel regroupe les communes de La Frette, Saint-Hilaire de la Côte, Gillonnay, La Côte Saint-André. Elle propose de nombreux services, notamment auprès des personnes âgées et cherche des bénévoles pour pouvoir continuer à les assurer.

i Les personnes intéressées sont conviées à assister à l'assemblée générale du 26 mai à 20h, à la Frette.
Infos au ☎ 04 74 58 70 19



DU NOUVEAU À LA BIBLIOTHÈQUE

En fin d'année, l'équipe de la bibliothèque se renforçait avec l'arrivée de Marie Chenavas, lectrice passionnée qui, entre autres tâches, secondera Evelyne Thoniel, la bibliothécaire professionnelle, pendant les temps d'animation scolaires du lundi après-midi.

Un moment fort apprécié des classes qui, à tour de rôle, bénéficient de ces séances autour du livre, à partir d'un thème choisi avec les enseignantes. Comme, en ce début d'année, celui des animaux d'Afrique, en lien avec l'exposition et les malles de livres prêtées par le Service Lecture Publique de l'Isère.

Une fois par mois, la bibliothèque accueille aussi le Relais Assistants Maternels intercommunal. Une occasion pour les petits, accompagnés de leurs nounous, de s'initier aux livres, à travers les comptines, chansons et petites histoires racontées par Chantal Lossi, bénévole et professionnelle de la petite enfance.

La bibliothèque s'investit aussi dans les actions de formation et d'animation du réseau des médiathèques de Bièvre-Isère. Ses adhérents ont accès au catalogue commun et à tous les services proposés par le réseau. Ils peuvent y réserver des documents en se connectant sur le site de Bièvre-Isère Communauté.



i lundi et mardi de 16h30 à 18h,
mercredi de 15h à 17h,
samedi de 10h à 12h.

Adhésion : 10 € par foyer, gratuit pour les -25 ans.
☎ 04 74 20 52 23 (heures de permanence).

LES ARTISTES PRÉPARENT LA « D 73 »



Ils sont peintres, dessinateurs, sculpteurs, photographes, céramistes. En juin prochain, ils participeront à la 14^{ème} édition de l'exposition collective « Au long de la D 73 ». Cette année, le thème en sera « Mémoires du futur » et aura pour artiste invitée Delphine Carraz, une sculptrice sur tissu de Montseveroux.

L'exposition se tiendra les deux premiers week-end de juin à l'espace Gyltiss. En parallèle, différentes actions seront mises en place, notamment auprès des élèves de l'école.

 **Les 3, 4, 5 et 10, 11 et 12 juin, de 10h à 12h et de 14h à 19h, Espace Gyltiss. Vernissage le 3 juin à 18h.**

LES MUSICIENS DU LOUVRE EN CONCERT À L'ÉGLISE

Comme il le fait depuis plusieurs années, le comité des fêtes a accueilli le 8 avril l'une des manifestations de la programmation décentralisée de la MC2, la Maison de la Culture de Grenoble.

Le concert «Correspondances baroques» donné à l'église par les Musiciens du Louvre», était un tour d'Europe du baroque passant par l'Italie de Vivaldi et Scarlatti, par l'Allemagne de Bach, Händel et Telemann, par la France de Rameau.



SALLE COMBLE POUR LA COMPAGNIE DE L'ARBRE

En novembre, les représentations de la 11^{ème} Conférence Complètement Contemporaine de la compagnie de l'Arbre, de l'avis général, la plus fine et la plus aboutie, affichaient complet.

Un succès à la hauteur de la qualité de ce cabaret loufoque et poétique né il y a tout juste cinq ans. Pas un seul temps mort pendant l'heure et demie au cours de laquelle Constance, Consuelo, Confucius et Conquistador ont passé au crible de leur humour corrosif l'actualité des derniers mois.

Des comédiens excellents dans leurs délires clownesques, leurs enchaînements de blagues de potache et de brèves de comptoirs alternant avec les moments de poésie et d'intense émotion. En dignes héritiers de Brassens et de Pottier.

Entre leurs trois séances, l'actualité s'interférait de manière dramatique. Fidèles à leur éthique, ils choisissaient de continuer à en rire, à faire rire, à servir la liberté.





Gros plan : l'intercommunalité

UN TERRITOIRE INTERCOMMUNAL DE 55 COMMUNES

Le 1^{er} janvier 2014 Bièvre-Isère Communauté naissait de la fusion des deux intercommunalités de Bièvre-Liers et Bièvre-Chambaran. Cette dernière issue deux ans auparavant de l'union entre le Pays de Chambaran et Bièvre-Toutes-Aures. Deux ans plus tard, soit le 1^{er} janvier 2016 l'intercommunalité s'agrandissait en actant sa fusion avec le Territoire Saint-Jeannais, composé de quinze communes. Ces rapprochements ont pour ambition de créer une intercommunalité plus forte, de créer un territoire pivot entre les métropoles lyonnaise et grenobloise, de le dynamiser, de défendre ses intérêts, d'optimiser ses ressources, de préserver son identité, d'améliorer la qualité de vie de ses habitants.

Le 11 janvier 2016, les 79 conseillers communautaires en exercice étaient appelés à élire son exécutif, soit un président, Yannick Neuder, 15 vice-présidents et 8 conseillers délégués spéciaux, parmi lesquels Fernand Rabatel, premier adjoint.



Bièvreisère

communauté

**55 communes,
55000 habitants**

850 km², 10 compétences :

Développement économique, aménagement de l'espace, logement et cadre de vie, traitement des déchets ménagers et assimilés, eau potable, assainissement (collectif et non collectif), actions sociales (petite enfance, enfance, jeunesse et emploi), politique et équipements culturels, équipements sportifs.



SERVICES ET NUMÉROS UTILES

BIÈVRE ISÈRE COMMUNAUTÉ

1, Av. Roland Garros - Grenoble Air Parc
38590 S'-Étienne-de S'-Geoirs
☎ 04 76 93 51 46

✉ accueil@bievre-isere.com
🌐 <http://bievre-isere.com>

🕒 **Horaires d'ouverture :**
du lundi au vendredi,
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

MAISON DE SERVICES AU PUBLIC
24 Av Jongkind 38260 La Côte-S'-André
☎ 04 74 20 31 57

PÔLE ÉCONOMIE
zones industrielles,
artisanales et commerciales
☎ 04 76 65 43 03

SERVICE ENVIRONNEMENT
eau, déchets et assainissement
☎ 04 74 20 86 73

**PETITE ENFANCE, ENFANCE
ET JEUNESSE**
guichet unique :
☎ 04 74 20 88 71

LUOTHÈQUE
itinérante intercommunale
☎ 04 74 20 98 31

MÉDIATHÈQUES
La Côte-S'-André ☎ 04 74 84 99 80
S'-Siméon de Bressieux ☎ 04 74 20 16 26
S'-Jean de Bournay ☎ 04 74 56 26 20

ÉCOLE DE MUSIQUE
intercommunale
☎ 04 76 65 58 08

CENTRE AQUATIQUE AQUALIB'
70 Av. Charles de Gaulle La Côte-S'-André
☎ 04 74 20 98 88

GOLF DE LA BIÈVRE
2, Chemin du Golf Faramans
☎ 04 74 54 32 70

BASE DE LOISIRS DU MOULIN
Meyrieu les étangs
☎ 04 74 59 30 34
🌐 campingmeyrieu.com





FESTIVAL DES ARTS ALLUMÉS : POUR ET AVEC LES HABITANTS

De la musique, du théâtre, du cirque, des arts de la rue ! Et la promesse d'un florilège de spectacles au programme du premier festival « Les arts allumés en Bièvre-Isère ».

Une initiative du pôle culturel intercommunal dans la continuité d'une action culturelle, jusqu'alors programmée sous la forme d'une « saison » distillant au fil des mois de petits joyaux. Les ingrédients qui ont fait le succès de la formule sont inchangés : qualité, diversité, ouverture à toutes les expressions du spectacle vivant, accessibilité à tout public, convivialité !

L'événement se déroulera cette année du 15 au 30 avril, dans le secteur sud-est de l'intercommunalité. Un territoire divisé pour la circonstance en quatre zones qui accueilleront tour à tour au fil des ans l'itinérance de cette grande fête populaire. Le festival sera placé sous le signe de la couleur, de la fantaisie. Il sera explosif à la manière d'une grande feu d'artifice pour mettre en lumière le spectacle vivant sous toutes ses formes. À travers une dizaine de spectacles pour tous, des actions ponctuelles réservées à des publics spécifiques, des interventions surprise, happening dans des lieux inattendus et une grande fête de clôture.

Un festival « pour les habitants et avec les habitants », conviés dès à présent à s'investir dans le projet : côté coulisses en intégrant en amont les équipes techniques et en participant à des ateliers artistiques, et pendant l'événement sur les postes d'accueil et de logistiques aux côtés des organisateurs.

i Les personnes désireuses de s'impliquer dans le projet peuvent s'adresser au : 04 74 20 98 38.

📅 Du 15 au 30 avril.
🌐 <http://tourisme-bievrevalluire.com/fr/sortir/festival-les-arts-allumes>



BERCEUSES AFRICAINES POUR LA FÊTE DU RAM

Une soixantaine de parents, enfants et nounous assistait en décembre à la salle des fêtes au spectacle de fin d'année du Relais Assistants Maternels intercommunal.

Sur scène, Elisabeth Moreau, chanteuse et comédienne, et Bertrand Binet, musicien, de la compagnie Carcara, interprétaient « Qui berce qui ? », à partir des textes de l'écrivaine malienne Hawa Diallo. Un voyage imaginaire doux et apaisant, au rythme des instruments traditionnels, souligné par l'onirisme des jeux d'ombres et de lumières projetés sur l'écran.

La séance se clôturait par un moment d'échanges convivial et gourmand.



À noter

Retrouvez l'agenda de toutes les manifestations du territoire au jour le jour sur le site : <http://tourisme-bievrevalluire.com>

LES ANIMATIONS DU RÉSEAU DES MÉDIATHÈQUES

Outre le prêt de documents, le réseau des médiathèques propose tout un panel de services, animations, formations...



Notamment des ateliers numériques pour apprendre à mieux maîtriser la pratique d'un ordinateur, d'une tablette ou de l'Internet, la gestion de ses photos et même la création d'une bande dessinée.

Ces initiations peuvent être individuelles ou sous forme de sessions de plusieurs séances.

Le réseau des médiathèques accueille aussi des animations destinées à tout types de public : contes, jeux vidéos, spectacles, concerts, conférences, expositions...

i à la bibliothèque ou sur <http://bievre-isere.com/>



LE JEU PRÉTEXTE À LA RENCONTRE

Au fil des rencontres, ils apprennent à se connaître, à se parler, à jouer ensemble.

« Ils », ce sont les enfants de la maternelle et le groupe de personnes âgées de la maison de retraite côtoie qui se retrouvent le mardi après-midi à la salle des fêtes lors de la venue de la ludothèque intercommunale.

Timidement, la relation s'amorce, autour d'un jeu d'adresse ou de société. Sous le regard de Sandrine Périnelle, l'animatrice, très attentive à l'évolution de ce lien encore ténu. « L'important est de répondre aux attentes sur des objectifs communs » précise-t-elle.

Une démarche qui s'inscrit dans la volonté exprimée dès la création de la structure, il y a un peu plus de six ans : que la ludothèque itinérante soit sur le territoire, un espace de rencontre, d'échange et de détente ouvert à l'ensemble des habitants.

i Prochaines dates : les mardis 5 avril, 10 mai, 7 juin de 15h à 18h.

Office de tourisme :

5, place Berlioz, La Côte Saint-André (04 74 20 61 43)
- lundi : 13h30 - 17h
- mardi et mercredi : 9h - 12h30
- jeudi et vendredi : 9h - 12h30 et 13h30 - 17h
- samedi : 9h - 12h30.



2015 en images

